C.W.O.II
B6
668
G.M.

1ère ex I 41

110

LA WALLONIE LIBRE

A la porte, les Wallons. . . !

Déjà, pendant la guerre 1914-18, le conseil de Flandre avait étudié le moyen de détacher de la France, une partie de ses terres du Nord (Picardie) pour y établir à demeure les colons flamands.

Les évènements du printemps 1940 ont réveillé les appétits flamands. Nos frères (!) reprennent pour eux la politique allemande. Dans l'organe hebdomadaire des troupes d'assaut flamandes, créées sur le modèle des S.S. d'Hittler, numéro du 25 janvier 1941, parait un long article que nous résumons à l'intention des wallons qui n'ont pas encore compris le sens des évènements actuels.

L'auteur part de l'idée qu'en Hollande, il manque des terres pour établir 40.000 paysans de ce pays. A raison d'une moyenne de 15 hectares par exploitation, il faut trouver 600.000 hectares, c'est-à-dire 6.000 km2. Pour fixer les idées, l'auteur dit que la partie de la wallonie sise au Sud de la Sambre et de la Meuse contient 9.600 km. carrés. Déduction faite des bois, des terres incultivables, des voies de communication, etc.. C'est juste ce qu'il faut pour établir les Hollandais qui manquent de place.

Mais il n'y a pas que des paysans hollandais à caser. Une statistique officielle allemande, du début de 1941 révèle que le pays de Bade et le Wurtemberg doivent aussi trouver de la place pour 100.000 familles allemandes.

Alors, on jette aussi son dévolu sur le Département de la Somme. Il y a déjà en France plus de 5.000 familles dites belges mais qui sont en réalité flamandes. L'accroissement continu de la population flamande exige des terres nouvelles. Jusqu'ici l'émigration signifie la perte des émigrants pour la communauté thioise, puisque ceux qui s'en vont se fondent dans la masse française. Il faut donc recourir à un autre moyen : le déplacement de population. Les wallons seront transférés dans les Départements français du Centre et du Sud, tandis que les Thiois se verront attribuer le territoire wallon actuel, plus une large zône dans le nord de la France, pour y établir l'excédent de population flamande et hollandaise.

Résultat : "La France serait assainie, les Néerlandais trouveraient un gagne-pain, les wallons n'étoufferaient plus dans un Etat qui devient de plus en plus flamand". (textuel).

Cette prétention est à rapprocher des déclarations des pangermanistes qui, en 1916, revendiquaient comme un but de paix toute la rive droite de la Meuse. Les populations de ce territoire devraient être évacuées, celles de la Lorraine dans l'année, celles de l'Ardenne dans les 3 ans. La France devait s'engager à les accueillir et à les indemniser.

Cette fois-ci, on ne parle même plus d'indemnité.

Si celà se réalisait, voyez la belle affaire ; les flamands ainsi pourvus de nos dépouilles béniraient Hittler, il serait leur Grand homme.

Parions que la presse censurée, à commencer par l'Ami de l'Ordre....nouveau qui s'appelle la Gazette de Charleroi, se gardera bien d'attirer l'attention sur le sort réservé aux Wallons, La conspiration du silence continue et les imbéciles continuent à crier vive la Belgique, comme si les Wallons pouvaient avoir encore quelque chose de commun avec ceux qui, en mai I940; les ont trahis, et qui aujourd'hui, en récompense de leur félonie, s'apprêtent à nous chasser de nos terres.

Belgian War Press